



Appel à contributions

Thème : Santé environnementale dans les zones urbaines en Afrique Centrale
Numéro spécial de la revue « Étude de la Population Africaine (EPA) » : EPA Vol. 33, n°1, 2021
Éditeurs : Franklin BOUBADJOURDEBBE et Blaise NGUENDO YONGSI

Dans les villes africaines, la situation sanitaire des enfants reste critique du fait de l'exposition aux risques de maladies infectieuses graves telles que le paludisme, les maladies diarrhéiques et les infections respiratoires aiguës (OMS, 2020). La croissance des villes africaines a entraîné de profondes transformations de leur environnement au cours de ces dernières décennies. L'accroissement rapide de la population s'accompagne de difficultés d'accès aux services urbains de base (adduction d'eau, assainissement, hygiène, transports), ainsi que de mauvaises conditions de logement pouvant avoir des conséquences sur la santé et le bien-être des populations urbaines (OMS, 2016 ; UNICEF, 2019). À ce titre, les liens entre santé et risques environnementaux sont un sujet central de l'avenir des populations urbaines d'Afrique, notamment les relations entre les risques environnementaux et la santé des enfants.

C'est le cas en Afrique Centrale où le taux d'urbanisation était estimé à 42,93 % en 2010 avec une croissance rapide des population urbaines, lesquelles vivent souvent dans de mauvaises conditions sans un accès adéquat aux services d'eau, d'assainissement, d'hygiène et de logement. Par exemple, au Cameroun, seulement 96% des populations urbaines ont accès à une source d'eau améliorée (EDSC V, 2018), entre 61% ont accès à des toilettes améliorées. Toutefois, il convient de noter que ce phénomène nuit gravement à l'environnement. Car qui dit ville, dit souvent encombrements des rues, flux de circulation incessants, pics de pollution et surexploitation des ressources. Telle est généralement la résultante de la croissance démographique en milieu urbain. Plusieurs travaux ont montré que plus les habitants sont nombreux en zones urbaines, plus la consommation énergétique, les émissions de CO2 augmentent. Toute chose qui, à la longue, influence de façon non négligeable les changements climatiques ainsi que leurs corollaires.

L'état actuel des connaissances ne permet pas de clore le débat sur l'importance des liens entre l'environnement et la santé des enfants. Les questions liées à la santé environnementale dans les villes africaines sont mal connues et peu étudiées (Ngwé et Banza-Nsungu, 2007 ; Nguendo et al., 2007 ; Sy et al., 2011 ; Boubou Djourdebbé, 2015). Les études populationnelles sur les facteurs environnementaux et les symptômes de maladies, demeurent encore fragmentaires et peu abondantes à cause du manque de données pertinentes (Boubou Djourdebbé, 2015).

En particulier, l'analyse des liens entre l'environnement et la santé des enfants soulève des problèmes conceptuels, méthodologiques et souffre souvent du manque de données appropriées. Les difficultés proviennent à la fois du caractère multifactoriel des variables dépendantes à expliquer (fièvre, diarrhée, etc.), que des définitions variées et insuffisamment fines des variables explicatives d'intérêt telles que l'accès à l'eau, assainissement, hygiène, etc., même lorsque ces données sont disponibles.


C'est dans ce contexte que l'Union pour l'Étude de Population Africaine (UEPA) et l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD) se proposent de publier un numéro spécial « **Santé environnementale dans les zones urbaines en Afrique Centrale** » dans la revue *Étude de la Population Africaine*. Les contributions scientifiques sont organisées sans se limiter autour des sous-thèmes suivants :


1. Politiques, programmes et interventions dans le domaine de la santé environnementale en Afrique Centrale. Sur la base d'études documentaires, d'analyses situationnelles ou d'évaluation, les propositions de ce sous-thème devront faire l'état des lieux des politiques, programmes et interventions dans le domaine de la Santé Environnementale en Afrique Centrale, et mettre en évidence leurs limites en termes d'efficacité, d'efficience et de durabilité.
2. Défis méthodologiques (disponibilité des données et méthodes d'analyse). Il s'agit ici de : (i) Faire un état des lieux des sources de données disponibles et de mettre en évidence les gaps (inadéquations) entre ce qu'il est possible de faire comme analyses et ce qui est fait ; (ii) Identifier les besoins en données pour couvrir les pistes ou champs de recherche inexplorés ; (iii) Mettre en évidence les défis méthodologiques pour améliorer les connaissances et évaluer l'efficacité des interventions, de politiques ou des programmes.
3. Facteurs de risque environnementaux associés à la morbidité et/ou la mortalité. Les propositions de ce sous-thème devront identifier les déterminants clés de la morbidité et/ou de la mortalité en mettant en évidence les leviers politiques, les facteurs environnementaux et les déterminants socio-économiques permettant de promouvoir les améliorations.
4. Influence de la gestion de l'environnement sur les Objectifs de développement durable (ODD). Les propositions de ce sous-thème devront mettre en évidence la contribution des politiques de gestion de l'environnement à la réalisation des ODD, notamment la lutte contre la pauvreté, la résilience des populations face aux changements climatiques, sans omettre l'adversité à laquelle elles font face.

Dans leurs analyses, les propositions devront sans se limiter à identifier les similitudes et les différences au sein de la région d'Afrique Centrale. Elles devront également pouvoir ressortir les différents facteurs de risque environnementaux qui influent sur la santé des populations. Ces propositions devront déboucher sur des recommandations pertinentes des politiques locales, nationales et régionales spécifiques et efficaces pour améliorer le bien-être des populations face aux effets induits par l'environnement sur leur santé.

Les propositions devront couvrir les pays suivants : **l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale, la République Démocratique du Congo, le Rwanda, Sao Tome & Principe et le Tchad.**

Les manuscrits (en français) devraient suivre le format de la revue *Étude de la Population Africaine* et soumis pour évaluation et édition à djourdeb@yahoo.fr avec copie à nquendoyongsi@gmail.com. Toutes les soumissions doivent indiquer la référence suivante : « **EPAVol.33, n° 1, 2021** ».

 Date limite de soumission des résumés : 15 septembre 2021

 Date limite de soumission des propositions finales : 15 novembre 2021.

Union pour l'Étude de la Population Africaine (UEPA)

L'UEPA est une Organisation Panafricaine à but non lucratif. Elle a été créée par la Troisième Conférence Générale des démographes, statisticiens et planificateurs africains tenue en mars 1984 à Addis-Abeba (Éthiopie), à l'initiative de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique. Son but est de promouvoir l'étude scientifique de la population et l'utilisation des résultats de recherche dans la planification du développement. Elle a pour mission de contribuer au développement de l'Afrique en renforçant le réseautage, les capacités des chercheurs, des décideurs politiques et d'autres acteurs en vue de produire, communiquer et utiliser les résultats

de recherche en matière de population. L'UEPA organise tous les quatre ans une conférence générale sur la population africaine. Il s'agit de la plus grande réunion scientifique sur les questions de population. Cette conférence a pour principal objectif d'examiner les lacunes de l'état et des connaissances concernant les divers problèmes de population et de développement auxquels le continent africain est confronté. Elle offre également à toutes les parties prenantes (chercheurs, décideurs politiques, représentants de la société civile, organisations régionales et internationales et organisations non gouvernementales) l'opportunité d'explorer les voies et moyens d'appliquer les résultats de la recherche générés pour améliorer le bien-être des populations africaines.

Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD)

Créé à la suite de l'Accord de Yaoundé du 9 novembre 1971 entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement de la République Fédérale du Cameroun, l'IFORD est un Organisme Intergouvernemental desservant 22 pays de l'Afrique francophone et de l'Océan indien. Il a été mis en place pour faire face à la pénurie des cadres démographes devant l'importance croissante des problèmes de population sur le continent africain. Son siège est établi à Yaoundé et ses trois principales missions sont i) la formation de spécialistes de haut niveau dans les sciences de la population, ii) la promotion de la recherche sur les questions de population et développement en Afrique et iii) l'appui technique aux pays membres et aux organismes partenaires dans ses domaines de compétence. Depuis sa création en 1971, l'IFORD a formé plus d'un millier de démographes travaillant dans des institutions gouvernementales et les organisations internationales.